

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Agression d'un préposé au sein du recyparc de Boussu le mercredi 26 juillet**

Ce mercredi 26 juillet 2017 en fin d'après-midi, un préposé du recyparc de Boussu a été victime d'une agression physique. Alors qu'un citoyen se présentait au recyparc avec des déchets soumis à quotas, le préposé a formulé courtoisement les conseils et recommandations relatifs à l'enregistrement et au tri des déchets présentés. N'acceptant pas les limites fixées, le citoyen a frappé le préposé au visage. Ce dernier est actuellement en incapacité de travail.

Hygea ne tolère aucun acte de ce type et condamne fermement de tels agissements. L'Intercommunale veillera à ce qu'une procédure judiciaire soit engagée à l'encontre du protagoniste.

Hygea tient à rappeler que si les recyparcs sont accessibles à tous, il existe des règles, de sécurité et de tri, que les préposés sont chargés de faire respecter. Les recyparcs restent un lieu accessible au public dans lequel il n'est évidemment pas autorisé de faire tout et n'importe quoi. Les préposés sont présents pour accompagner les citoyens, les guider et veiller à la bonne application de ces règles, indispensables pour assurer une gestion optimale des sites.

La Direction, l'ensemble des collaborateurs et les organisations syndicales s'indignent de tels comportements et tiennent à informer les citoyens que l'ensemble des agressions, quelle que soit leur gravité, est consigné et suivi de « sanctions » variables selon la nature des faits (interdiction de fréquenter les recyparcs) voire de poursuites judiciaires, tel qu'annoncé dans l'article 8 du règlement des recyparcs.

Hygea veillera à poursuivre l'organisation de campagne de sensibilisation afin de lutter contre ses multiples formes de violences, tant physiques que verbales, auxquelles les préposés doivent faire face de plus en plus fréquemment.